

LES EUPHORBES, LA PLANTE SANS-GÊNE

Les euphorbes sont sans-gêne, car elles s'invitent partout ! Avec 2 300 espèces différentes recensées dans le monde, la plante prolifère des milieux tropicaux jusqu'aux rivages méditerranéens. Du printemps à l'automne, les versants de Sainte-Victoire accueillent une infime partie des variétés, reconnaissables à leurs fleurs souvent jaunes ou blanches, leurs tiges rouges et leurs feuilles vertes et étroites. Poussant de façon isolée ou en massifs serrés, sous forme de longs arbrisseaux ou bien hautes comme trois pommes, l'Euphorbe de Nice,



la Grande Euphorbe, l'Euphorbe à deux ombelles, l'Euphorbe arborescente, l'Euphorbe des moissons ou l'Euphorbe sapinette trouvent les friches, les bordures de chemin ou les champs cultivés nécessaires à leur épanouissement. Une constante, tout de même : toutes cachent dans leur tige du latex, un liquide blanc qui provoque des irritations de la peau et est dangereux pour les yeux. Jolie, l'euphorbe, mais un peu

AU PAYS DES BARRAGES...

A voir l'aridité de Sainte-Victoire, on peine à croire que ses replis cachent des barrages. C'est pourtant bien deux ouvrages qu'elle héberge, l'un rangé au rayon des "antiquités historiques", l'autre bien vivant ! Le premier porte un nom qui parlera à tous : Zola. Il fut construit de 1850 à 1854 par François Zola, père du romancier et servit à l'alimentation en eau de la ville d'Aix-en-Provence jusqu'en 1877. Le projet ne fut pas de tout repos.



Le marquis de Gallifet s'opposa longtemps à sa construction, faisant valoir ses droits de propriétaire sur les eaux de l'Infernet que l'ouvrage canalise.

Aujourd'hui inutilisé, le barrage Zola est tout de même entretenu compte tenu de son rôle d'écréteur de crues et son attrait paysager.

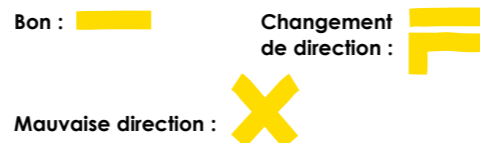
Le second, le barrage Bimont, côté nord de la montagne Sainte-Victoire, retient jusqu'à 40 millions de m³ d'eau, provenant pour l'essentiel du Verdon.

Pièce maîtresse de la branche aixoise du canal de Provence, il alimente en eau les centres industriels et urbains de la vallée de l'Arc et de Marseille. Et gros avantage : il offre un havre de fraîcheur dans cet univers de pierre !

Balisage

GR : Traits rectangulaires superposés blanc et rouge (marque déposée par la F.F.R.P. à l'I.N.P.I.).

Le **croix de St-André** signale une mauvaise direction. La priorité de balisage est donnée au GR, GR de pays, PR.



Le balisage est réalisé bénévolement par les membres d'associations affiliées à la F.F.R.P.

Conseils et recommandations pour se promener en Provence

La forêt et la colline sont source de vie, elles profitent à tous mais elles appartiennent à quelqu'un. Respectons l'hospitalité de leur propriétaire.


- Restons sur les chemins balisés.
- N'abandonnons aucun objet, aucun débris. Nous pouvons ramener les emballages vides que nous avons amenés pleins.
- Respectons les arbres, admirons les plantes, observons les animaux mais ne mutilons pas, ne coupons pas, ne dérangeons pas.
- Respectons la réglementation, ne pénétrons pas les massifs avec des véhicules en dehors des voies ouvertes à la circulation publique.
- Respectons les viticulteurs et les agriculteurs. Ne cueillons pas leurs produits.
- Sachons cohabiter avec les chasseurs.
- N'allumons pas de feu, ne fumons pas, ne nous aventurons pas en forêt par temps de sécheresse, par grand vent.

Conditions d'accès aux massifs forestiers

Dans les Bouches-du-Rhône, l'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral et peut l'être par arrêté municipal, pour votre sécurité et la préservation des sites sensibles. Pour plus de renseignements (pendant la période estivale) : 08.11.20.13.13. ou www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr

Pour rendre votre randonnée agréable

- Ne surévaluez pas vos forces physiques.
- Renseignez vous sur le temps de parcours, sur la météo.
- Evitez de partir seul.
- Emportez une gourde d'eau, une trousse à pharmacie, la carte IGN, une boussole.
- Soyez équipé d'un sac à dos, de baskets ou chaussures légères, d'un vêtement chaud, d'un vêtement de pluie, d'un chapeau.

Comité Départemental du Tourisme 
13, rue Roux de Brignoles - 13006 Marseille
Tél : 04 91 13 84 40 - Fax : 04 91 33 01 82
Site web : www.visitprovence.com

En collaboration avec le Grand Site Sainte-Victoire, et le Comité Départemental de Randonnée Pédestre tél. : 04 91 32 17 10.



CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Direction de l'Environnement
Europôle de l'Arbois - 13792 Aix-en-Provence cedex 3 - Tél. : 04 42 97 10 10
sur internet : <http://www.cg13.fr>



> Sainte-Victoire

Topo Rando



Saint-Marc-Jaumegarde : Balade entre le barrage du Bimont et Bibemus

> Aller-retour (+ boucle)
Durée : 1h30 3h
Longueur : 4,5 km 9 km
Dénivelé : 120 m 200 m
Niveau : très facile facile
Labellisé Tourisme & Handicap



CÉZANNE ET SAINTE-VICTOIRE, UNE PASSION SANS LIMITES

Comme Les Nymphéas de Claude Monet ou les Natures mortes cubistes de Picasso, Braque ou Juan Gris, le peintre aixois Paul Cézanne va entretenir au cours de sa vie d'artiste une relation totalement possessive avec un motif, pour le coup l'un des plus fascinants de Provence : la montagne Sainte-Victoire. A la voir aujourd'hui éclatante de minéralité, on peut comprendre la sidération du peintre. Cette barre rocheuse de 18 km de long pour 5 km de large, qui plonge côté sud dans un chaos de pierres, a quelque chose d'irréel. "Un motif étourdissant se développe du côté du levant : la Sainte-Victoire (...). J'ai dit : quel beau motif", écrit Cézanne en 1878 à son ami Zola.

Du coup, on peut suivre l'évolution de son style à travers la collection de toiles consacrées au sujet, 44 huiles et 43 aquarelles peintes de 1870 à sa mort, en 1906. Au départ, c'est une

représentation lointaine, un contour vaporeux qui semble inaccessible. Puis Cézanne se rapproche de son motif, investissant la route du Tholonet et les carrières de Bibémus. Le peintre affine son trait, des petites touches imprégnées de classicisme qui annoncent le cubisme. Et termine sa carrière par un "corps à corps" exclusif avec la montagne.

Peintres ou écrivains, d'autres que lui seront inspirés par Sainte-Victoire : hier, Picasso, installé au château de Vauvenargues, et Kandinsky ; plus récemment, Jacqueline de Romilly, Georges Duby ou Edmonde Charles-Roux.

Désormais terrain de jeu pour randonneurs, le site attire sur ses chemins balisés des milliers de contemplatifs qui, sans peut-être le savoir, éprouvent le même hypnotisme que les artistes pour cette épine dorsale aux allures de dinosaure.



Informations

Accès : En sortant d'Aix-en-Provence, conduisez pendant 7 km sur la D10 en direction de Vauvenargues. Tournez à droite sur la D10 F en direction du barrage du Bimont ou bien, environ 30 m après être passé sous l'aqueduc (Pont de Beraud), au panneau "Paysage de Cézanne" prenez à droite le chemin de Bibemus. Puis continuez jusqu'au parking de Bibemus.

Parking :
parking barrage du Bimont
parking Bibemus

Contacts utiles :

- > N° accès massif : 0811 20 13 13
- > Tourisme : www.visitprovence.com
- > Transport : www.lepilote.com

Contacts utiles :

- > Office de tourisme d'Aix-en-Provence : tél. : 04 42 16 11 61
- > Grand Site Sainte-Victoire : tél. : 04 42 64 60 90

Aire de pique-nique au milieu du parcours, près du barrage Zola

Label Tourisme & Handicap :

- > Absence de wc sur site, wc accessibles mairie de Saint-Marc-Jaumegarde.
- > Après une période de pluie (de 24h à 48h) sentier difficilement praticable en fauteuil roulant.

⚠ Le chemin passe à proximité d'escarpements.

Distance Marseille : 41 km
Distance Aix-en-Provence : 7 km
Distance Martigues : 60 km
Distance Arles : 87 km

Itinéraire :

Le sentier du plateau : départ parking du barrage du Bimont

Le chemin (balisage "traits jaunes") commence au fond du parking. Vous traversez une pinède de jeunes pins d'Alep. Le sentier vous amène

très rapidement sur un balcon du plateau qui offre une vue panoramique sur la montagne Sainte-Victoire, la chaîne de l'Etoile, la centrale thermique de Meyreuil et le fond des gorges d'Infernets entre le barrage du Bimont et celui de Zola. (Fin de sentier labellisé handicaps moteur et mental).

Le sentier longe le bord du plateau. Environ 30 minutes après le départ, un chemin sur votre gauche descend vers le lac Zola, restez sur le plateau et suivez le chemin qui tourne à 90° à droite. Deux chemins se séparent, mais se rejoignent peu après le virage.

Le chemin contourne un petit ravin qui descend vers les gorges des Infernets. Tantôt la végétation devient plus dense (chênes verts, pins) tantôt elle s'ouvre et permet de belles échappées sur Sainte-Victoire et le lac Zola.

Après environ 1 heure de

promenade vous arrivez à une fourche. Quittez le chemin balisé "traits jaunes" qui descend à gauche vers le lac Zola pour emprunter celui de droite. Il monte en lacets vers une citerne (N° 236).

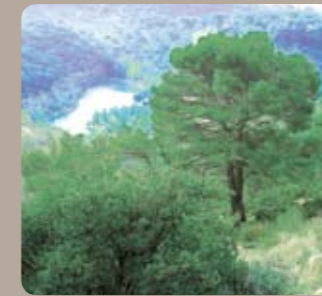
Continuez le chemin principal (balisage "ronds jaunes"). Attention, plusieurs sentiers quittent le chemin vers la droite et la gauche. Un quart d'heure plus tard vous arrivez au balcon de Cézanne qui offre une vue spectaculaire sur Sainte-Victoire.

Poursuivez toujours le chemin principal jusqu'au parking Bibemus ou retournez à votre point de départ par le même parcours.

Départ parking Bibemus

Prenez le chemin (balisage "traits jaunes") au fond du parking. Quelques minutes plus tard, vous apercevez à gauche deux piliers de pierres. Restez sur le chemin principal qui, à partir de ce repère, va être balisé en "ronds jaunes". Continuez ce chemin balisé qui vous amène au balcon de Cézanne. (Fin de sentier labellisé handicap mental, quelques mètres avant). Le sentier continue sur le plateau jusqu'à la citerne N° 236. (Fin de sentier labellisé handicap moteur).

Prenez un des sentiers qui descend quelques mètres, mais qui reste sur le plateau et rejoint à nouveau le chemin principal (balisage "traits jaunes"). Ne descendez pas vers le lac Zola que l'on peut apercevoir au fond du vallon, mais poursuivez sur le sentier du plateau. Il vous amène en douceur vers le parking du barrage du Bimont.



Variante "Descente vers le lac Zola" (sentier non labellisé Tourisme & Handicap)

Départ parking du barrage du Bimont

Prenez le chemin du plateau jusqu'au Balcon de Cézanne, comme décrit ci-dessus. Continuez jusqu'à ce que le sentier tourne à gauche entre 2 piliers de pierre. Le suivre à travers une légère descente. Le balisage "traits jaunes" débute.

Un peu plus loin sur ce chemin où affluent les roches jaunes de Bibemus s'ouvre une belle vue sur Le Tholonet (allée de platanes) et après un virage en épingle, découvrez un joli abri construit en pierres sèches. La terre prend soudainement une couleur ocre-rouge.

Dans le deuxième virage en épingle, quittez le chemin qui tourne à droite pour prendre la piste à votre gauche. Vous allez trouver un double balisage "traits jaunes et traits verts".

La piste poursuit la descente vers le lac Zola. Elle traverse un peu plus loin un petit pont qui franchit un canal, partie intégrante d'un ancien système d'irrigation.

Au fond du vallon : Aire de pique-nique Domaine Départemental des Roques Hautes (ancienne maison du gardien du barrage).

Continuez le chemin qui monte vers le barrage Zola.

A la hauteur du barrage le sentier (balisage "traits jaunes") quitte le chemin principal à gauche en montant. Cependant, faites un petit détour pour profiter d'une vue exceptionnelle sur le lac Zola avec en arrière-plan Sainte-Victoire. Retournez ensuite sur le chemin qui grimpe fortement et longe le bord du lac. Après quelques minutes de montée, vous arrivez sur un balcon avec vue sur le lac et Sainte-Victoire. Ici tournez sur le chemin à gauche qui traverse une pinède.

Un peu plus loin, découvrez quelques anciennes terrasses remises en culture pour le gibier.

Restez sur le chemin qui contourne ces terrasses. Suivez la piste principale en montant. On rejoint le chemin de départ sur le plateau. Tournez à droite pour retrouver le parking du barrage du Bimont.



Découverte :

- > Carrelage Isabella Reiland-Busch : Ch. de Keyrie 13100 St-Marc Jaumegarde tél. : 04 42 24 91 87
- > Confiserie Bremond : 16, rue d'Italie 13100 Aix-en-Provence tél. : 04 42 38 01 70
- > Confiserie Léonard Parli : 35, av. Victor Hugo 13100 Aix-en-Provence tél. : 04 42 26 05 71
- > Santons Cavasse : Villa Mireille 32, av. Jean Moulin 13100 Aix-en-Provence tél. : 04 42 21 16 62
- > Santons Fouque : Maison Fouque 65, Cours Gambetta 13100 Aix-en-Provence tél. : 04 42 26 33 38

Départ Bibémus :

- handicap moteur : longueur 1 km, largeur 4m.
- handicap mental : longueur 900m, largeur 4m.

Départ Bimont :

- handicap moteur : longueur 300m, largeur 2m.
- handicap mental : longueur 300m, largeur 2m.

Départ Bibémus ou Bimont :

- handicap auditif : longueur 4,5 km, largeur 2 à 4m.
- sentier non labellisé